



Disclaimer: unless otherwise agreed by the Council of UPOV, only documents that have been adopted by the Council of UPOV and that have not been superseded can represent UPOV policies or guidance.

This document has been scanned from a paper copy and may have some discrepancies from the original document.

Avertissement: sauf si le Conseil de l'UPOV en décide autrement, seuls les documents adoptés par le Conseil de l'UPOV n'ayant pas été remplacés peuvent représenter les principes ou les orientations de l'UPOV.

Ce document a été numérisé à partir d'une copie papier et peut contenir des différences avec le document original.

Allgemeiner Haftungsausschluß: Sofern nicht anders vom Rat der UPOV vereinbart, geben nur Dokumente, die vom Rat der UPOV angenommen und nicht ersetzt wurden, Grundsätze oder eine Anleitung der UPOV wieder.

Dieses Dokument wurde von einer Papierkopie gescannt und könnte Abweichungen vom Originaldokument aufweisen.

Descargo de responsabilidad: salvo que el Consejo de la UPOV decida de otro modo, solo se considerarán documentos de políticas u orientaciones de la UPOV los que hayan sido aprobados por el Consejo de la UPOV y no hayan sido reemplazados.

Este documento ha sido escaneado a partir de una copia en papel y puede que existan divergencias en relación con el documento original.

UPOV

CAJ/III/1

ORIGINAL: anglais

DATE: 15 janvier 1979

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

GENÈVE

COMITE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Troisième session

Genève, 24 et 25 avril 1979

PROJET D'ORDRE DU JOUR

préparé par le Bureau de l'Union

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour (le présent document)
3. Adoption du compte rendu de la deuxième session du Comité (document CAJ/II/8)
4. Evolution future de l'Union (document CAJ/III/2)*
5. Bulletin type de l'UPOV de la protection des obtentions végétales (document CAJ/III/3)
6. Taxes en rapport avec la coopération en matière d'examen (document CAJ/III/4)**
7. Formulaire type de l'UPOV pour la transmission de résultats d'examen (document CAJ/III/5)
8. Formulaire type de l'UPOV pour la désignation de l'échantillon de la variété (document CAJ/III/6)
9. Formulaire de l'UPOV pour la transmission d'observations sur une dénomination variétale déposée (document CAJ/III/7)
10. Programme de la quatrième session du Comité
11. Adoption du compte rendu (si possible)
12. Clôture de la session

* A examiner le 24 avril.

** A préparer par une réunion d'experts (un expert par Etat membre) qui se tiendra le 23 avril et s'ouvrira à 14 heures, et à examiner le 25 avril.

La session se tiendra au siège de l'UPOV (34, chemin des Colombettes, à Genève, Suisse) et s'ouvrira le mardi 24 avril 1979 à 9 h 30.